



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 SEPTEMBRE 2024

La séance a débuté à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Serge MALEN, Maire.

Le conseil municipal fait une minute de silence pour rendre hommage à monsieur Claude ANDRÉ.

Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers municipaux.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
FISCHER Lionel	P		
CACELLI Alex	P		
RANC Sylvie	P		
LOUIS VASSAL Patrick		BONNEFOUX Chantal	
CRAPONNE Jean Louis	P		
SALUZZO Joëlle	P		
CUP Christine	P		
GARREL Régine	P		
COSTE Josiane	P		
ORLANDI Pascal	P		
DEL NISTA Xavier		MALEN Serge	
RABERT Guylaine	P		
FILLIERE Thierry	P		
TRICHARD Frédéric	P		
MORETTI Karine	P		
BOUIX Sandra	P		
GUINTRAND Tamara	P		
BOLIMON Lionel	P		
COUSTON Rémy		BOLIMON Lionel	
ADAM Carole	P		
PILLOT Marion		ADAM Carole	
DUCLERCQ Jean-Pierre		FISCHER Lionel	
PENALVA Sylvain	P		
PLAZA PUTTI Mireille			excusée
DUCRES Jacques	P		

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 21

Procurations : 5

Quorum : 14

Monsieur le Maire : je voudrais saluer la venue de Jacques DUCRES qui va remplacer numériquement Claude ANDRÉ, en tant que conseiller municipal avec la délégation du commerce. Bienvenue dans ce conseil municipal.

Madame Tamara GUINTRAND est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire : Y a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance précédente ?
Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 est adopté.

Nous allons passer aux décisions. Il y a eu une décision concernant l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 1930,03 € sur la période de 2017 à 2022. Il s'agit d'une famille en difficulté et nous avons accueilli les enfants à la cantine sur plusieurs années. Cela fait partie de l'action sociale.

Il y a eu 4 marchés : un marché avec la société Otis pour la maintenance des ascenseurs ; un marché avec Sud Télécom pour la maintenance de l'installation téléphonique sur 3 ans ; un marché avec la Garance pour 2 spectacles, un le 16/09/2024 et un le 11/06/2025 pour une participation de 2 100 € et 1 800 € ; et enfin un marché passé avec la SAS Normec pour une prestation d'analyses alimentaires à la cantine scolaire pour un coût de 1 396,80 € par an, en sachant que cette prestation jusqu'à maintenant était assurée par le Département à titre gratuit.

Avez-vous des questions sur ces marchés ? Nous allons donc passer à la première délibération.

Délibération n°2024-09-58

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET RANG DES ADJOINTS

Pas d'observation.

POUR	18
CONTRE	/
ABSTENTIONS	8

SALUZZO-COSTE-FILLIERE-BOLIMON-COUSTON-ADAM-PILLOT-PENALVA

Délibération n°2024-09-59

OBJET : ELECTION D'UN ADJOINT DANS LE CAS D'UNE VACANCE

Election du 6 ^{ème} adjoint		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26	
A déduire		
▪ bulletins blancs	4	
▪ bulletins nuls	4	
Suffrages exprimés	18	
Majorité absolue	10	
A obtenu :		
Xavier DEL NISTA	18	voix

Monsieur le Maire : monsieur Xavier DEL NISTA est élu adjoint à la majorité absolue.

Pas d'observation.

Délibération n°2024-09-60

OBJET : IMDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame BONNEFOUX : hormis la fonction de monsieur Del Nista qui ne sera plus conseiller délégué mais adjoint, rien ne change. Le montant de son indemnité reste la même.

Monsieur PENALVA : est-ce que l'on peut connaître le titre de la délégation ?

Madame BONNEFOUX : la délégation qu'il a actuellement à la police municipale. Rien ne change, hormis le titre.

POUR	18
CONTRE	/
ABSTENTIONS	8

SALUZZO-COSTE-FILLIERE-BOLIMON-COUSTON-ADAM-PILLOT-PENALVA

Monsieur le Maire : les délibérations étant terminées, nous allons passer aux questions diverses.

Monsieur PENALVA : j'ai une question concernant la fête des associations qui s'est déroulée dimanche dernier, plutôt bien d'ailleurs, je voudrais le saluer quand même. En échangeant on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de sujets qui reviennent, notamment les problèmes de salles. Je pense que vous l'avez entendu comme moi, il y a de gros problèmes de salles

pour avoir les disponibilités de salles municipales, pour pouvoir faire des activités. Je voulais savoir quelle était la solution que vous cherchiez pour y remédier ? Où est-ce que l'on en est au niveau de la maison des associations ? Y a-t-il une solution aussi quelque part ?

Monsieur le Maire : les associations ont plusieurs salles. Elles ont la Pastourelle, où on leur donne la priorité sur les locations. A la Pastourelle ont y fait venir pas mal d'associations. Il y a aussi la salle Bayard où il y a 3 ou 4 associations. Après il y a toutes les associations qui ont un local attribué, c'est-à-dire le football, le rugby, les baskets fumantes, les deux associations de boules, le tennis, le karaté. Toutes ces associations ont une salle à eux, et cela m'étonnerait qu'ils aient envie de changer. Il y a aussi l'Oustau avec l'école de musique, et le club de la détente, le train. Toutes les autres sont à la Pastourelle et sont privilégiées par rapport aux locations privées. Moi je n'ai pas eu de retour concernant ces salles. Je pense que cela va rester comme ça.

Madame COSTE : juste une précision, le karaté a des temps et non pas une salle à eux. C'est une salle partagée.

Monsieur le Maire : oui une salle partagée mais ils en prennent la majorité du temps d'occupation. Ils y sont souvent. Par contre eux, je n'ai eu que de bons retours, en me disant que cette salle leur convenait tout à fait, que les horaires étaient parfaits, que le sol était un des meilleurs sols de la région, donc il n'y a pas eu de problèmes majeurs là-dessus.

Monsieur PENALVA : du coup le projet de maison des associations n'est plus d'actualité ?

Monsieur le Maire : depuis le début de notre mandat, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, on a eu énormément de problèmes. D'abord les deux premières années avec le Covid. Ensuite il y a eu le problème des finances où toutes les semaines cela augmentait de x %. Il y a eu des projets qui ont été un petit peu suspendus, dont la maison des associations qui pour l'heure n'est pas la priorité.

Monsieur BOLIMON : je trouve intéressante la réflexion qui est posée là, parce que d'un côté vous expliquez le fait qu'il y a plusieurs associations qui ont des salles dédiées et de l'autre vous évoquez le projet de la maison des associations, qui par définition doit être un lieu de salles partagées. Je pense que cela devrait justement questionner. Concernant le karaté, je trouve cela très bien que ce soit partagé avec une autre association

Monsieur le Maire : le karaté ne veut pas changer, ils sont très bien où ils sont.

Monsieur BOLIMON : je parle de façon plus globale pour l'avenir. Je pense qu'il y a une vraie réflexion sur le partage d'espaces. Si effectivement il y a une volonté de créer une maison des associations, cela doit questionner aussi sur l'ensemble des lieux existants, et là-dessus je ne suis pas sûr qu'il y ait de la cohérence.

Monsieur FISCHER : aujourd'hui il y a une mutualisation qui est faite qui est plutôt bien ordonnancée. Je ne connais pas beaucoup d'associations qui demandent des créneaux et qui ne les ont pas. Peut-être qu'il faut les décaler d'une ou deux heures, mais je pense que les solutions sont souvent trouvées.

Monsieur TRICHARD : je vais prendre la parole. J'ai repris l'organisation de la journée des associations. Nous avons eu un retour très positif, nous avons eu beau temps. Il a manqué quelques barnums, etc... Je suis resté de 9 heures à 13 heures avec les associations. Nous avons échangé. J'en profite, il y a microsats présent, pour qui nous avons œuvré pour apporter certaines solutions et on s'attache avec madame Bonnefoux à faire pareil avec

toutes les associations. Nous avons demandé un état des lieux de mise à disposition des salles. On parle de l'Oustau, il est vrai que ce n'est pas la salle la plus jolie sur le village, mais elle est disponible. J'y ai fait l'assemblée générale de microsats samedi et je pense que la déco de la salle, ils s'en fichent un petit peu. Nous avons un planning de système de salles, on a aussi vu qu'il y avait des salles à l'étage de l'Oustau qui n'étaient pas attribuées à 100 %. Tout le monde pense que c'est l'école de musique qui a tous les niveaux d'étage de l'Oustau, et ce n'est pas le cas. Avec madame Bonnefoux, on a voulu dissocier la partie mise à disposition de salles et la partie subvention. Nous avons engagé un système de communication pour remettre les associations au cœur du village. Déjà nous faisons en sorte que toutes les salles que l'on a à disposition soient occupées. Nous avons un exemple avec le yoga. Le yoga est dans le hall de la Pastourelle mais on leur a proposé la salle Bayard, parce que le karaté ne l'occupe pas 24 h sur 24. On essaie d'œuvrer là-dessus, mais il faut aussi laisser le temps à cette mise en place. Je ne critique pas ce qui a été fait à l'époque, mais plus à l'écoute, je pense à l'échange entre les différentes associations. Moi je me suis engagé à aller à toutes les assemblées générales. Il y a des choses qui se passent bien, et des interrogations. La première que j'ai faite, on a apporté pas mal de réponses. Ce sont des fans de jeux vidéo et j'ai découvert un peu cette association. Je pensais que c'était plus des dépanneurs d'ordinateurs alors qu'en fait ils ont un panel de choses un peu important. On a trouvé un commun accord et dans un premier temps organisons et regroupons toutes les salles de la commune. Et ensuite je suis disponible pour tout échange sur ces sujets-là.

Monsieur PENALVA : pour rebondir sur ce que vous dites, sur l'audit c'est intéressant, parce que des fois il y a ce que l'on pense sur l'occupation des salles et la réalité. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui la question que je pose est : comment vous le mettez en parallèle avec des salles qui ne sont pas pleines et un projet de maison des associations. Est-ce qu'aujourd'hui ce projet reste d'actualité s'il y a encore des salles disponibles ?

Monsieur TRICHARD : je fais de la planification dans mon entreprise. C'est facile de planifier des salles, moi le premier, je ne vais pas m'embêter, je vais planifier une réunion tous les mardis, alors que ce n'est peut-être pas la réalité. On a vu l'association Brin de Fil qui avait une réservation tous les mardis de 10h30 à 12h30, mais en réalité ce n'est que 2 fois par mois. Déjà là on peut récupérer des créneaux. Ce que l'on est en train de faire avec madame Bonnefoux, c'est de rappeler aussi quelles sont les associations, comme l'école de musique, le karaté... qui sont présents dans les salles municipales et ensuite de remplir et de proposer aux associations des créneaux. Microsat a demandé l'Oustau à partir de demain soir, la salle est disponible. Le week-end, elle est disponible, s'il faut juste mettre un coup de peinture et remettre un peu de déco pour qu'elle soit plus attractive alors qu'elle est super adaptée. Il y a un parking juste derrière, il y a une cuisine.

Monsieur FISCHER : pour aller dans votre sens, je dirais il faut voir les exigences aussi. Une association à qui on pourrait proposer, lorsqu'elle n'est pas utilisée, l'Oustau et qui fait la fine bouche parce que cela ne lui convient pas...

Monsieur le Maire : il faut dire qu'à St Saturnin on a beaucoup de salles. Peut-être que dans d'autres communes il y en a moins, mais là on a beaucoup de salles. On a beaucoup d'associations qui ont leurs locaux bien à eux. Tout cela fait que ça marche très bien. Je n'ai pas eu de demandes qui n'ont pas été validées.

Madame COSTE : juste une précision : Brin de Fil ce n'est pas tous les mardis.

Monsieur TRICHARD : non mais c'est une image.

Madame COSTE : ah oui, c'est une image, d'accord. Parce ce que ce n'est pas tous les mardis ...

Monsieur TRICHARD : pour les plannings il n'y a pas de souci. Laissons faire les choses comme elles arrivent.

Madame COSTE : et les salles du 2^{ème} étage de l'Oustau ...

Monsieur TRICHARD : je pense être suffisamment acteur et ce type de propos n'ont pas lieu d'être en conseil municipal.

Madame COSTE : je précise que vous dites que c'est occupé tous les mardis.

Monsieur TRICHARD : c'est un exemple.

Madame RANC et madame GUINTRAND : ce n'est pas ce qu'il a dit.

Madame COSTE : il n'a pas dit que c'était tous les mardis ?

Madame RANC et madame GUINTRAND : il a dit que sur les plannings c'étaient tous les mardis et que c'est réservé que tous les 15 jours.

Madame COSTE : c'est moi que les faisais les plannings. Et les salles du 2^{ème} étage de l'Oustau, parce que le 1^{er} étage c'est l'école de musique, le 2^{ème} étage ce sont de petites salles et c'est très difficile d'y mettre des associations. Voilà, bon courage.

Monsieur FISCHER : il n'y a pas que des associations avec 50 membres. Loin de là.

Monsieur TRICHARD : après si on rebondit là-dessus, je trouve complètement incohérent d'avoir un professeur de yoga qui occupe l'espace du hall de la Pastourelle pour 6 personnes. Alors aujourd'hui, si cette personne là on peut la mettre à la salle Bayard, parce que c'est une salle qui est magnifique et on ne va pas abimer le parquet, cela permettra d'avoir d'autres associations dans le hall de la Pastourelle.

Madame ADAM : je voulais prendre la parole et mettre ma casquette de membres de l'APE. On est effectivement venu voir madame Bonnefoux pour avoir des créneaux pour notre assemblée générale. Sachez que l'assemblée générale de l'APE se tiendra le 18 septembre à 20 heures. On va avoir des mises sous pli et des réunions et on aura effectivement besoin des petites salles du 2^{ème} étage qui seront suffisantes. On aura besoin de mobiliser des salles si cela est possible. S'il y a un état des lieux qui est fait et que l'on peut savoir aussi combien de temps à l'avance on a besoin de réserver.

Monsieur TRICHARD : à la journée des associations, on a eu également le club de gym qui a 160 adhérents qui à un moment nous dit : voilà c'est comme à l'école un professeur avec 35 élèves c'est compliqué, on a aussi un travail là-dessus. On ne va pas pousser les murs, mais si aujourd'hui on veut redessiner. J'ai été membre de l'école de musique, tout le monde pensait que l'école de musique c'était le 1^{er} et le 2^{ème} étage. Mais en fait le 2^{ème} étage c'est pour les cours de FM, etc... et ne sont pas utilisés à temps plein. Ce sont des salles qui sont mansardées, qui ne sont pas très hautes, etc...qui peuvent peut-être être adaptées à certaines associations. Si on voit que cela ne fonctionne pas on verra. La salle des ados à Lippi on peut peut-être voir ...

Madame COSTE : ah non là-bas il ne faut mettre personne. Moi on me l'avait dit. Personne là-bas.

Monsieur TRICHARD : c'est pourquoi il faut revoir certaines choses.

Madame MORETTI : si on peut éviter. Il y a du matériel.

Madame BONNEFOUX : il y a différentes associations avec différents besoins, différentes exigences. J'ai reçu une association samedi matin, ils m'ont dit : dans le calendrier de la Pastourelle à quel moment vous avez un week-end de libre. On a regardé ensemble. Je leur ai dit tel week-end là est libre, le samedi et dimanche, rien n'est posé. Et bien d'accord cela nous convient. Ils font le travail correctement en amont. Ils ne viennent pas en disant j'ai besoin de la salle parce que j'ai organisé un spectacle. A un moment, vu le nombre d'associations sur la commune, il faut que tout le monde joue le jeu. Madame Coste l'a fait durant des années, elle le sait et elle essayait toujours d'arranger tout le monde du mieux possible. Il y a toujours des solutions. Les associations entre elles font aussi des compromis.

Monsieur TRICHARD : les derniers temps, le rugby loisir qui avait un petit coin au niveau des vestiaires, vous pouvez voir au stade. Il y a un bungalow qui est en train d'être posé pour permettre de recevoir l'association du rugby touch, etc... Dès que l'on peut faire des choses, mais l'argent est le nerf de la guerre et faisons d'abord l'état des lieux de toutes les salles et s'il faut que j'aie à mettre un coup de peinture le week-end j'irai le faire.

Monsieur BOLIMON : on viendra vous aider. Je salue cet état des lieux. Je pense que c'est indispensable de temps en temps de faire des points d'étape. Et j'ai noté la dernière fois que vous alliez faire des conventionnements avec l'ensemble des structures puisque cela est plus que nécessaire. C'est bien. C'est indispensable d'aller dans cette logique-là, ça valorise aussi l'existant qui est souvent oublié, je pense.

Monsieur PENALVA : en complément de ce que dit monsieur Bolimon, je vais être un peu taquin, mais ça permettra de clôturer là-dessus. Je suis très content de voir que l'on fait un audit maintenant. Je me demande pourquoi est-ce qu'il n'a pas été fait en début de mandat et du coup quelle est la cohérence de proposer en 2020 une maison des associations s'il y a des salles disponibles ? Est-ce qu'il y a un besoin de maison des associations ? Si identifié ok, s'il n'est pas utile pourquoi l'avoir proposé ? C'est un peu la réflexion que j'ai ce soir.

Monsieur le Maire : parce que des fois on fait un projet puis on s'aperçoit que ce n'est pas nécessaire que ce projet sorte. Il faut toujours démarrer quelque chose. Après on s'aperçoit si c'est valable ou pas. On est toujours à temps de changer d'avis. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. C'est bien beau une maison des associations, mais avec le nombre d'associations qu'il y a à St Saturnin comment vous voulez que l'on fasse s'il n'y avait qu'une maison. Il n'y aurait jamais de plannings qui seraient échelonnés. Je ne dis pas que cela ne peut pas se faire, je dis que c'est compliqué.

Monsieur BOLIMON : l'état des lieux est bien, parce que l'on va savoir ce dont dispose chaque structure associative. Vous, vous le savez certainement au quotidien, mais les citoyens et moi n'avons pas de connaissances précises de tout cela et je trouve logique d'avoir cette vision.

Monsieur le Maire : on peut le faire, il n'y a pas de problème.

Madame BONNEFOUX : je ferai une petite remarque concernant l'APE. La présidente a fait un gentil message. Elle a remercié tout le monde, les parents d'élèves, les enseignants, toutes les personnes qui œuvrent autour de l'APE, mais elle a un peu oublié la mairie qui met à disposition la Pastourelle pour la fête des écoles, etc... Son message était très bien, jusqu'à la fin quand j'ai vu tous les remerciements et je me suis dit : elle a un peu oublié la

mairie tout de même. J'ai trouvé cela dommage. Madame Adam, si vous pouvez faire remonter l'information. Merci.

Monsieur FISCHER : après si c'est fait par obligation, ce n'est peut-être pas la peine non plus.

Madame BONNEFOUX : c'est peut-être juste un oubli.

Monsieur BOLIMON : vous lui avez demandé en direct ?

Madame BONNEFOUX : je n'ai pas eu l'occasion de la voir. Je la verrai à l'occasion de l'assemblée générale et lui dirais à ce moment-là.

Madame COSTE : j'ai entendu parler d'un souci avec des enfants à la Pastourelle. Apparemment c'est réglé ou en voie d'être réglé. Je voudrais savoir ce qu'il en est ?

Monsieur FISCHER : quel souci ?

Madame COSTE : des enfants qui chahutent d'autres enfants, qui les tapent, les rackettent.

Madame ADAM : l'information vient de facebook.

Madame COSTE : il semble que c'est en voie de solution, je voulais savoir si vous aviez eu un retour ?

Monsieur FISCHER : non. J'ai vu la police municipale ce matin. Maintenant il faut dire ce qui est, parfois sur facebook de petites choses peuvent prendre beaucoup d'ampleur. Je communique énormément avec la police municipale. Peut-être gèrent-ils cela au quotidien, pour eux ce sont des affaires courantes. Peut-être le problème est existant, mais bon, ils ne m'ont pas fait un rapport précis pointant du doigt un gros problème. Il y a des gens qui racontent n'importe quoi. Je vais m'informer et vous tiendrez au courant.

Monsieur le Maire : s'il n'y a plus d'autres questions, nous allons lever la séance.

La séance est levée à 19 heures 15.

SIGNATURES

MONSIEUR LE MAIRE

SERGE MALEN

SECRETAIRE DE SEANCE

TAMARA GUINTRAND